



Mairie de Presles-en-Brie

-----  
REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de Seine-et-Marne

## **La Ville de Presles en Brie Recrute Un Animateur d'Accueil de Mineurs (H/F) A temps non-complet (22h)**

Sous la responsabilité du directeur de la structure et de son adjointe, au sein d'une équipe de 5 animateurs(trices), vous proposez des activités éducatives et ludiques en rapport avec le projet pédagogique de la structure. Ces activités devront être mises en place dans un cadre sécurisant pour les enfants de 3 à 11 ans.

### **Missions Principales :**

- Accompagner les enfants de 3 à 11 ans sur le temps extra-scolaire, organiser et coordonner des activités adaptées
- Accueillir, dialoguer avec les parents et les enfants
- Assurer le relais entre l'espace familial et le collectif
- Dialoguer et informer
- Participer à l'élaboration du projet pédagogique (travail d'équipe, référent d'un groupe d'enfants)
- Assurer l'hygiène et la sécurité des enfants (affective, physiques et morale)
- Développer des activités ludiques en prenant en compte les caractéristiques liées à l'âge de l'enfant
- Favoriser la socialisation et l'autonomie des enfants
- S'investir dans les réunions de travail
- Être force de proposition au travers des différentes actions d'animations (activités, sorties, etc.)
- Plébisciter et encadrer les manifestations en partenariat avec les associations, la médiathèque, etc.
- Partager les informations et rendre compte des difficultés rencontrées,

### **Profil recherché :**

- **Expérience professionnelle dans le domaine de l'enfance**
- Conception des activités en fonction de l'âge de l'enfant
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
- Capacité relationnelle et de communication
- Aptitude au travail en équipe
- Rigueur, discrétion et disponibilité
- Faire preuve de créativité et d'imagination
- Savoir prendre des initiatives
- Être autonome
- Sens du service public
- Être titulaire du BAFA (ou en cours)

### **Conditions de recrutement et avantages proposés :**

- Poste à temps non-complet, 22h hebdomadaires (10 h le mercredi + les accueils matin ou soir)
- Recrutement par voie statutaire ou contractuelle dans le cadre d'emplois des animateurs (catégorie C) et/ou être titulaire d'un BAFA (ou en cours).
- Permis B recommandé.

Rémunération statutaire  
**Poste à pourvoir au 1<sup>er</sup> septembre 2025**

### **Pour postuler :**

Les candidatures sont à adresser (lettre de motivation + CV) à l'attention de Monsieur le Maire

- ✓ Par courrier : Mairie de Presles en Brie, 6 rue Abel Leblanc 77220 Presles en Brie
- ✓ Par Mail : [mairie@preslesenbrie.eu](mailto:mairie@preslesenbrie.eu)